



HAL
open science

Master Littératures

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Littératures. 2017, Université de Poitiers. hceres-02028596

HAL Id: hceres-02028596

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028596>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master
Littératures

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, Lettres, Langues et Arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Littératures* constitue une formation généraliste qui aborde un large éventail de questionnements du domaine. Cette formation comporte deux spécialités à finalité recherche intitulées *Renaissances médiévales : des lettres antiques aux littératures du Moyen-Âge* (ReMediA) et *Littératures et politiques*, et une spécialité à finalité professionnelle intitulée *Livre et médiations : édition, commercialisation et vie littéraire* (LiMés). Une quatrième spécialité (*Formes poétiques*) n'est pas ouverte et ne fait donc pas l'objet de la présente évaluation. L'enseignement a lieu sur deux campus différents de l'Université de Poitiers.

Les débouchés professionnels sont diversifiés en raison de la variété des spécialités : la formation vise les métiers de l'enseignement - de second degré et supérieur -, du livre, du patrimoine, du journalisme et de la communication.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la formation sont en adéquation avec les débouchés professionnels. Les connaissances et les compétences visées sont transversales, scientifiques et disciplinaires. La mutualisation des séminaires permet une approche pluridisciplinaire et diversifiée adaptée à la diversité des métiers envisagés : ReMediA, quoique tournée vers la recherche à un niveau international, ne néglige pas le large spectre de compétences permettant d'accéder à divers emplois ; LiMés propose des séminaires professionnalisants concernant tous les domaines des activités liées au livre (bibliothèque, édition, librairie), et <i>Littératures et politiques</i> a clairement défini des contenus alliant littérature et sciences politiques bien adaptés aux secteurs de l'information et de la communication. En outre, l'ouverture des unités d'enseignement (UE) de spécialisation LiMés renforce la dimension professionnalisante du master. La spécialité <i>Littératures et politiques</i> bénéficie de la mutualisation renforcée avec cette spécialité professionnalisante (quatre séminaires).</p>
Organisation
<p>Le tronc commun de la mention en première année (M1) est de 42 heures pour des semestres d'environ 150 heures, importance réduite en deuxième année (M2) par la spécialisation progressive. Dans l'ensemble, l'équilibre est garanti entre les enseignements de tronc commun et de spécialisation qui occupent chacun entre 30 % et 40 % du volume horaire global, les quelques 20 % à 25 % restants sont dédiés aux séminaires de recherche et au mémoire. Cependant, l'écart concernant le volume horaire entre les trois spécialités n'est pas suffisamment expliqué dans le dossier de présentation (le volume horaire de la spécialité LiMés dépasse de plus de 100 heures celui des deux autres spécialités) mais relève probablement de leur hétérogénéité. Il aurait été utile d'en donner des éléments de compréhension et de souligner les</p>

<p>liens entre les spécialités. En outre, le rapport entre les heures d'enseignement et les crédits ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>) alloués à leur validation ne semble pas toujours cohérent. Ainsi, les séminaires de la spécialité <i>Littératures et politiques</i> durent 48 heures au premier semestre pour 15 ECTS, et 54 heures pour neuf ECTS au second.</p>
<p style="text-align: center;">Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La formation constitue le débouché de plusieurs licences de l'établissement : <i>Arts du spectacle ; Lettres ; Langues étrangères appliquées ; Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ; Sciences du langage</i>. On note une mutualisation de séminaires avec d'autres masters, du champ <i>Sciences humaines, lettres, langues et arts</i> (SHLLA), les masters <i>Texte/image : littératures, écrans, scènes</i> et <i>Information et communication</i>. La pluridisciplinarité des objets des spécialités entraîne l'adossement de la formation sur plusieurs laboratoires de recherche : Hellénisation et romanisation dans le monde antique : identités et phénomènes interculturels (HERMA, équipe d'accueil, EA 3811), Formes et représentations en linguistique et littérature (FoReLL, EA 3816), Technologies numériques pour l'éducation (TECHNÉ, EA 6316), Migrations internationales, espaces et sociétés (MIGRINTER, unité mixte de recherche, UMR 7301), le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM, UMR 7302) et l'Institut des textes et manuscrits modernes - Centre de recherches latino-américaines ARCHIVOS (ITEM-CRLA-ARCHIVOS, UMR 8132). Ces laboratoires sont eux-mêmes liés à quatre écoles doctorales (ED) : Lettres, pensée, arts et histoire (ED 525), Cognition, comportement, langage(s) (ED 527), Sciences et ingénierie pour l'information (ED 521) et Sociétés et organisations (ED 526). L'ensemble de ces liens positionne solidement la formation dans son environnement immédiat. Divers établissements de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) semblent contribuer à une spécialité ou l'autre, et l'ouverture internationale, nationale et régionale apparaît bien en place : la spécialité ReMeDia est en lien notamment avec l'École nationale des chartes et ses étudiants participent à des programmes locaux et internationaux ; la spécialité LiMés bénéficie de plusieurs partenariats socio-économiques locaux (librairies, associations culturelles) et entretient également des échanges avec diverses universités à l'étranger. Pour les stages, elle travaille avec Média Centre-Ouest (Poitiers). Enfin, la convention de l'établissement avec l'Université de Saint-Louis (États-Unis) permet la co-diplomation pour la spécialité <i>Littératures et politiques</i>. Plus globalement, la formation bénéficie des conventions internationales de l'établissement : partenariat de la spécialité <i>Livres et médiations</i> (échanges enseignants, accueil étudiants) avec l'Université du Québec à Montréal - UQAM/Laboratoire de recherche sur les œuvres hypermédiatiques - NT2 (Canada), Universidade de São Paulo (Brésil), Aarhus Universitet (Danemark), et c'est dans ce cadre qu'elle a mis en place des co-diplomations avec Varsovie et Saint-Louis. Il demeure que la spécificité de l'implication des partenaires étrangers et de Média Centre-Ouest dans la spécialité <i>Livres et médiations</i> n'est pas suffisamment expliquée et que la spécificité de la formation par rapport aux masters en <i>Lettres</i> des universités de Tours et de Limoges n'est pas suffisamment soulignée.</p>
<p style="text-align: center;">Equipe pédagogique</p>
<p>La formation réunit un grand nombre d'enseignants-chercheurs, dont 27 maîtres de conférences (MCF) et 14 professeurs des universités (PR) rattachés à diverses sections du Conseil National des Universités (08 : <i>Langues et littératures anciennes</i>, 09 : <i>Langue et littérature françaises</i>, 10 : <i>Littératures comparées</i>, 11 : <i>Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes</i>, 12 : <i>Langues et littératures germaniques et scandinaves</i>, 14 : <i>Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes, etc.</i>). Elle n'a recours qu'à une seule professeure agrégée (PRAG) et n'emploie aucun professionnel associé à temps partiel (PAST). Seule la spécialité LiMés bénéficie d'un bon nombre d'intervenants professionnels (12 pour 270 heures) contre un seul en M1 pour la spécialité <i>Littératures et politiques</i>, conformément à la distinction entre formation professionnalisante et théorique. Les intervenants professionnels ne sont pas impliqués dans les réunions trimestrielles de la formation auxquelles, en revanche, assistent trois étudiants. Du reste, ni les modalités de pilotage des spécialités, ni celles de la mention, ne sont explicitées dans le dossier.</p>
<p style="text-align: center;">Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les flux de la mention dans son ensemble sont marqués par une faible baisse (25 %) : de 82 à 62 étudiants inscrits. Sur les cinq dernières années, la moyenne des inscrits s'élève à 38,8 en M1 et 23,6 en M2. Alors que les inscrits en M1 ont diminué de moitié sur la période (de 63 en 2011-2012 à 30 en 2015-2016), ceux en M2 ont augmenté d'un tiers (de 19 en 2011-2012 à 32 en 2015-2016). La proportion des étudiants provenant d'un autre établissement est de 50 % en M1, et une proportion variable et assez peu importante en M2. Une différence entre le M1 et le M2 est également observable concernant le taux de réussite, correct en M1 aux deux tiers des inscrits, mais plus près de la moitié en M2. L'insertion professionnelle des M2 à 30 mois est variable, de 40 % en 2011 à 100 % en 2012, le nombre de répondants étant sans doute trop faible pour être significatif. L'insertion professionnelle et la poursuite des études semblent, pour autant que l'on puisse en juger, en convergence avec la formation. Il aurait été utile d'avoir une autoévaluation un peu plus détaillée portant sur l'ensemble des données. Le dossier montre que la spécialité LiMés prend progressivement une taille qui représente aujourd'hui près des deux tiers des étudiants de la mention. Cela pose évidemment des questions sur la soutenabilité des autres spécialités, que le dossier semble éluder. Il serait bon de rendre plus visibles les spécialités de recherche sur ce point, d'autant plus que la poursuite d'études à six mois qui atteint pourtant le taux de 57,10 %</p>

n'indique qu'un seul doctorat.
Place de la recherche
L'adossement sur plusieurs centres de recherche en littérature et dans les autres disciplines de l'établissement est dynamique : organisation de journées d'études, participation à des colloques, à des manifestations partenaires avec d'autres universités et à des festivals. Mais la question de savoir comment ces invitations nourrissent les compétences acquises n'est pas abordée. Cette question se pose moins pour les journées ouvertes à LiMés où interviennent des professionnels.
Place de la professionnalisation
L'articulation générale et l'équilibre de la formation entre recherche et professionnalisation ne sont pas encore suffisamment réfléchis : les compétences professionnelles visées dans les deux spécialités de recherche sont très ancrées dans le domaine de la recherche elle-même (récapitulation des compétences génériques pour la recherche acquises à travers la formation, sans dispositifs spécifiques). Seule la spécialité LiMés est fortement inscrite dans des activités du milieu professionnel visé : liste de compétences professionnelles émanant de la formation, rapport avec les professionnels apparemment accompagné (quoique le dossier ne soit pas explicite sur les modalités), tissu socio-culturel régional (journées professionnelles, salons du livre, Centre régional du livre et de la lecture, stage, projet professionnel notamment) notable et appréciable. Pour la spécialité <i>Littératures et politiques</i> , les métiers visés sont peu nombreux au regard du vaste champ des compétences énoncées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'élaboration d'un projet professionnel de l'étudiant se limite à la seule spécialité LiMés.
Place des projets et des stages
Une partie seulement de la formation intègre cette dimension professionnalisante. Les projets et les stages sont bien intégrés progressivement dans la spécialité LiMés : outre les divers projets qui se retrouvent tout au long de la formation, les stages en M1 sont d'observation chez des partenaires professionnels, et en M2, un stage propre valide le troisième semestre. Il est évalué par un rapport de l'employeur et par le mémoire de M2 qu'il nourrit. Les deux autres spécialités ne font que rendre possible le stage sans encadrement spécifique ni attribution d'ECTS. Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) n'est pas mentionné. La diffusion des travaux de mémoire et de projet étant soulevée comme point de développement, on pourrait envisager une publication sur le site web de la formation. Il serait en outre judicieux de penser à élargir le dispositif de la spécialité LiMés aux deux spécialités de recherche qui, malgré leur statut, ne bénéficient que trop peu de la dimension professionnalisante.
Place de l'international
La mention affirme une ouverture à l'international que les données disponibles obligent à relativiser. Certes, la formation bénéficie des conventions internationales de l'établissement et a mis en place dans ce cadre des co-diplomations (Varsovie et Saint-Louis), mais si la spécialité <i>Littératures et politiques</i> accueille un nombre non-spécifié d'étudiants africains, le flux de sortants est faible au regard du nombre de partenariats. En outre, le nombre d'échanges enseignants n'est pas précisé. La place faite aux enseignements en langue étrangère semble actuellement congrue, et est identifiée comme un verrou à certaines mobilités. Enfin, les étudiants de la spécialité ReMediA ont accès à un programme international via le CESCO vers l' <i>European Summer School of Epigraphy</i> (ESSEP) dans le cadre du programme Erasmus IP (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>) et local (projet ARC LINGUAE - Topologie des translations médiévales : Explorations des frontières de la <i>translatio</i>) mais l'implication de cette participation dans les enseignements ainsi que son évaluation ne sont pas précisées. D'une manière générale, il serait utile de définir ce que les échanges dans le cadre de partenariats apparemment pérennes et concernant des programmes communs, les étudiants et l'équipe pédagogique, apportent à chaque spécialité. L'idée d'une mastériale, évoquée, est fortement à encourager.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
La publicité de la mention emprunte un ensemble de canaux divers et pertinents : la formation est présentée dans les journées portes ouvertes (JPO), les salons, et sur internet. Le recrutement en M1 s'appuie sur l'évaluation du dossier par

<p>l'équipe pédagogique selon des modalités classiques. Les dispositifs de mise à niveau sont notés comme point de développement pour l'avenir, mais le suivi individualisé n'est intégré dans la maquette que pour la spécialité professionnalisante. Le principal mécanisme d'accompagnement et d'orientation est l'entretien en fin de M1 (en LiMés et en <i>Littératures et politiques</i>) où l'étudiant est amené à revenir sur sa formation et à se projeter dans le M2. Les passerelles entre les spécialités pourraient être formalisées afin de pallier l'impression de disjonction entre chacune d'entre elles.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>La mention est offerte en présentiel. Un contrat d'aménagement d'études (CAE) permet en principe de répondre aux besoins des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, <i>etc.</i>), et la spécialité LiMés en ferait usage. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) sont mentionnées, appliquées par un jury sur dossier et après entretien, les critères d'acceptation restant à préciser. Les compétences transversales incluent l'apprentissage des langues. Les fiches RNCP soulignent la place du numérique, importante dans la spécialité LiMés mais cantonnée aux « compétences transversales » à acquérir dans les deux autres spécialités, elle est pourtant visée comme devant être maîtrisée dans la spécialité ReMedia. Aucune UE des deux autres spécialités ne semble consacrée à l'usage du numérique adapté à la discipline. Dans ce domaine, le dossier demeure en général assez imprécis.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>On compte trois réunions de jury d'examens, une annuelle et une à la fin de chaque semestre. Le jury est uniquement composé d'enseignants-chercheurs, sauf celui qui étudie les demandes de VAE (dossier + entretien) qui comporte des professionnels. Les modalités d'examen, qui sont dites diverses dans leur format sans que cela fasse l'objet d'une description, sont fixées par les enseignants sous l'autorité du responsable de spécialité et votées par les assemblées compétentes.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>L'initiative en matière de suivi des compétences, réalisé par le biais du livret de l'étudiant, peut être améliorée. Malgré la précision des compétences énoncées dans les fiches RNCP et l'annexe descriptive au diplôme (ADD), on s'interroge sur l'existence d'un véritable portefeuille de compétences des étudiants. L'utilisation des ressources du Centre de ressources, d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) de l'établissement en matière d'évaluation n'est pas précisée. Enfin, on note, avec un peu d'inquiétude, la demande de renforcement pour la compétence en expression écrite, alors qu'il s'agit d'une compétence transversale de la mention. On ignore si cela signifie que la mention échoue à faire acquérir les compétences, ou que le recrutement n'exerce pas suffisamment de vigilance sur les compétences initiales des candidats.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>La mention s'appuie sur une rigoureuse politique de suivi de ses diplômés mise en place au niveau national et par l'établissement. Le suivi à 30 mois est assuré par le service des études, de l'évaluation et du pilotage, ajoutant des questions à la trame nationale, notamment sur l'appréciation de la formation. Un suivi à 18 mois est mentionné, mais les modalités ne sont pas précisées. L'université de Poitiers fait une enquête à six mois. Les enquêtes semblent recueillir des informations pertinentes, et l'approche en deux étapes permet d'assurer un taux de réponse correct. Cependant, aucun suivi n'est mis en place au sein même de la formation qui permettrait de parfaire la mise en adéquation des compétences et des connaissances ; cet aspect est reconnu comme indispensable pour une réflexion déjà amorcée en ce sens, et une demande est faite de la part des enseignants pour une formation permettant un meilleur recueil et appréciation des données.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Quoique l'héritier d'un conseil scientifique et pédagogique mis en place depuis plusieurs années, le conseil de perfectionnement pourrait être mieux formalisé : la fréquence des réunions n'est pas précisée, les membres en sont surtout des enseignants-chercheurs, les étudiants étant au nombre de trois et aucun professionnel ni personnel administratif n'y participant. L'évaluation des enseignements relève du seul établissement et non de la mention, et</p>

l'insuffisance d'un retour plus spécifique sur les contenus mêmes en vue d'une amélioration de la formation est reconnue. Le questionnaire proposé aux étudiants pour l'évaluation des enseignements ne concerne que très partiellement le contenu des enseignements et même les questions posées sur ces derniers sont imprécises.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Bon ancrage professionnel de la spécialité *Livre et médiations : édition, commercialisation et vie littéraire*.
- Une équipe pédagogique riche de nombreux enseignants-chercheurs rattachés à plusieurs sections du Conseil National des Universités et plusieurs laboratoires de recherche de l'établissement.

Points faibles :

- Cohérence d'ensemble de la mention peu manifeste.
- Fragilité des spécialités recherche en termes de flux, de compétences et sorties professionnelles (une seule poursuite en doctorat).
- Manque de dispositifs de pilotage et d'autoévaluation.

Avis global et recommandations :

Il conviendrait de renforcer la cohésion entre les spécialités pour permettre les synergies et partager les bonnes pratiques, notamment en matière de professionnalisation. Développer des relations avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ) et le monde socio-économique, pour les spécialités de recherche, constituerait un premier pas en ce sens. S'interroger sur le devenir de ces spécialités en constituerait un second, notamment en renforçant les mutualisations entre les spécialités de la mention ou avec d'autres mentions, et en organisant des mastérialles communes qui leur offriraient une plus grande visibilité. Il serait en outre utile de mettre en place des outils d'évaluation des étudiants et de suivi des diplômés au niveau de la formation même. Il pourrait enfin être de bon aloi de préciser la place exacte du numérique, non seulement pour la spécialité *Livre et médiations : édition, commercialisation et vie littéraire* mais également pour les deux autres spécialités.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180013738 - master « littératures ».

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les observations relatives au rapport d'évaluation HCERES du master « littératures ».

L'équipe pédagogique remercie le Haut Comité d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour sa lecture attentive et ses préconisations en grande partie conformes à ses propres analyses. La prochaine offre de formation devrait permettre d'y répondre, puisque le travail en cours tend à une réorganisation fondamentale : cette mention ne sera pas reconduite ; la spécialité « Livre et Médiations : édition, commercialisation et vie littéraire », dont le rapport souligne le bon ancrage professionnel, rejoint pour sa part la mention « Texte / Image : Littératures, Ecrans, Scènes ».

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval